

Sedum villosum

Sedum villosum L., Sp. Pl. : 432 (1753)

Orpin velu

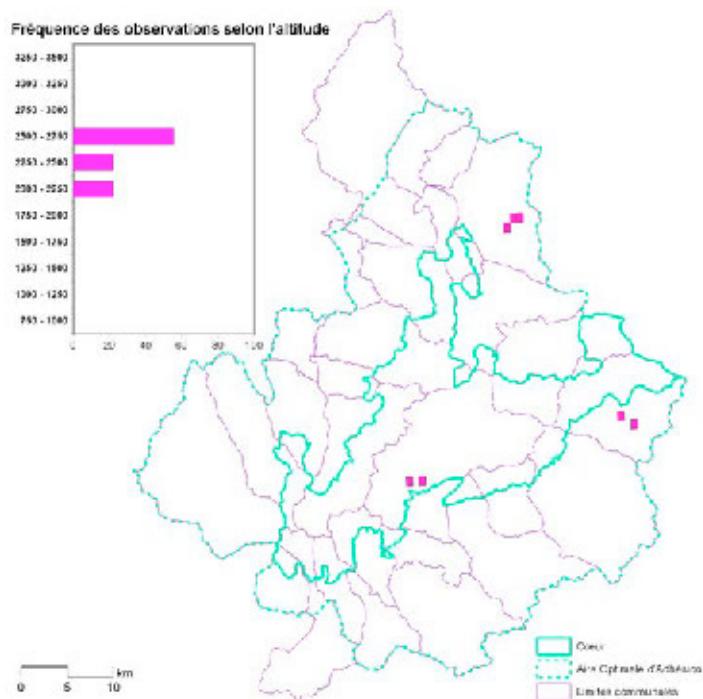
Borracina villosa

Crassulaceae

Thérophyte, hémicryptophyte,

Européen montagnard

Protection régionale Rhône-Alpes - LRN, tome II - LRRR : en danger



© Parc national de la Vanoise - Christian Balais

Éléments descriptifs

Cette plante se distingue d'emblée par son aspect pubescent et glanduleux bien traduit dans son nom d'Orpin velu. La tige qui peut atteindre une vingtaine de centimètres de hauteur porte un corymbe lâche de fleurs nettement pédicellées, aux pétales rose pâle avec une ligne médiane plus foncée. À la différence de nombreux autres orpins, ces pétales sont obtus, deux fois plus longs que les sépales. Les feuilles alternes, sessiles, charnues, vert jaunâtre ou brun rougeâtre, longues de 1 à 1,5 cm sont densément glanduleuses.

Écologie et habitats

Sedum villosum pousse dans les endroits détrempés, parfois seulement temporairement : rochers suintants, éboulis humides, bas-marais et marais de pente, bords des ruisselets, etc. Il présente une forte préférence pour les sols siliceux. Il a potentiellement une grande amplitude altitudinale depuis le niveau de la mer jusqu'à l'étage alpin. En Vanoise, il n'est connu qu'aux étages subalpin supérieur et alpin.

Distribution

Si souvent les orpins sont endémiques d'un continent, *Sedum villosum* fait exception puisqu'il est recensé dans les parties ouest et nord du continent eurasiatique, dans l'est du Canada, au Groenland et même localement en Afrique du Nord. Il est dispersé et très rare sur la chaîne alpine et en France, Corse comprise. Non indiqué en Vanoise par Gensac (1974), l'Orpin velu est actuellement inventorié sur trois communes du Parc : Sainte-Foy-Tarentaise, Termignon et Bonneval-sur-Arc, sur seulement une dizaine de localités. Ce sont pratiquement les

seules revues récemment dans les Alpes françaises.

Menaces et préservation

Strictement dépendante des milieux humides cette espèce est particulièrement sensible à tout changement local ou plus global des conditions écologiques. Des aménagements peuvent aussi menacer des populations y compris dans le cœur du Parc où la destruction d'une population a pu être évitée de justesse lors de travaux de réaménagement d'un refuge. La Vanoise a une très forte responsabilité pour la sauvegarde de *Sedum villosum* en France. La préservation de chaque population et le suivi de son évolution sont prioritaires pour espérer maintenir cette espèce sur le territoire du Parc. Sa grande rareté lui vaut un statut de protection dans sept régions françaises, dont Rhône-Alpes.

Le genre Sedum proviendrait du latin sedare qui signifie apaiser. C'est l'ancien nom de la Joubarbe que l'on plantait sur les toits pour se protéger de la foudre en apaisant la colère des dieux.